

àres ne peut former des plaintes, tandis que celle-ci en forme d'allées sérieuses contre la Proclamation du Roi de la Grande Bretagne, par laquelle ce Monarque accorde à ses Sujets d'ériger des Compagnies pour attaquer les Etats & Colonies de la Monarchie Espagnole en Amérique, & leur garantir à perpétuité les conquêtes qu'elles feront dans ces Pays-là, puisque le Cardinal de Fleuri en a fait le sujet d'un de ses entretiens avec Mylord Waldegrave, Ministre d'Angleterre, en lui déclarant que le Roi ne permettroit point que les Anglois fissent des conquêtes en Amérique, & y étendissent leur domination. Mr. le Cardinal a depuis déclaré la même chose au Ministre d'Hollande, & l'a requis d'en donner part à sa République, pour qu'elle entre à cet égard dans des sentimens conformes à ceux de S. M., qui cherche autant à prévenir que la guerre ne devienne générale, qu'à moyener un accommodement entre les Puissances qui s'y trouvent engagées. Son Eminence travaille sérieusement à le procurer, & l'on n'est pas hors d'espérance d'y parvenir par le plan d'une Convention proposée & à faire.

Par cette Convention la France & les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui, comme la Grande Bretagne, ont des établissemens en Amérique, s'engageroient à défendre rigoureusement à leurs Sujets qu'ils n'y fissent aucun commerce clandestin dans les Ports appartenans à l'Espagne, si la Grande Bretagne faisoit la même défense aux siens. Car c'est la contrebande, comme tout le monde le sait, que les Anglois font dans les Etats du Roi Catholique, qui a allumé la guerre; & l'on n'ignore pas non plus que l'Espagne a toujours